

 <p>Commune de Confignon</p>	<h2>Proposition de résolution</h2>	<h2>R175</h2>
---	------------------------------------	---------------

Proposition de résolution présentée par Félicien Mazzola, Martin Barcellini, Xavier Francey, Floriane Schmidt

*Date de dépôt: dimanche 22 février 2021*

*Date de traitement:*

### **TITRE: COUVRONS L'AUTOROUTE À L'OCCASION DE LA CONSTRUCTION DE LA 3ÈME VOIE**

Considérant:

- L'expérience unanimement considérée comme réussie de la couverture de l'autoroute de contournement sur 2km, rendue possible par une mobilisation populaire de la commune durant plus de 20 ans, menée par Madame Jeanne Blanchet;
- L'augmentation vertigineuse du trafic depuis 1993 et la construction prévue d'une troisième voie autoroutière véhiculant avec elle une augmentation des nuisances sonores;
- Que la Confédération et le Canton sont responsables de la santé de la population et doivent prendre toutes les mesures visant à la protéger de la pollution et des nuisances sonores
- Le développement planifié du quartier des Cherpines, prévue à l'horizon 2025-2030 ;
- Le besoin d'espace de détente en plein air supplémentaires pour les habitant.e.s du futur quartier;
- La nécessité de ne pas se contenter de déclarations d'intention mais de prendre des mesures immédiates et fortes face à l'écroulement de la biodiversité à tous les niveaux ;
- L'importance de l'Aire et de son vallon, renaturé avec succès par les services de l'Etat, constituant un poumon de verdure ainsi qu'un lieu important de préservation et de développement de la biodiversité ;
- L'intérêt de relier des couloirs de faune à l'échelle de la région, comme en témoigne le retour du castor sur les bords de l'Aire;
- La couverture annoncée de la zone Bernex-Bois-des-Mouilles, motivée par des motifs écologiques;
- Les nuisances supportées depuis quelques années par la présence des véhicules de chantier de l'OFROU sur un terrain agricole totalement inadapté à cette activité;
- Les nuisances que supporteront les habitant.e.s pendant le chantier de la troisième voie;
- L'intérêt conjoint de la Confédération, du Canton, de la Commune et de ses habitant.e.s de pouvoir profiter de ces travaux de la 3ème voie pour proposer une plus-value pour les habitant.e.s comme pour la faune du Canton.
- L'enjeu de relier au mieux les habitant.e.s des différentes parties de la commune, déjà fracturée par deux axes routiers.

Le Conseil municipal déclare:

Apporter son soutien aux démarches citoyennes et du Conseil administratif visant à demander une couverture de l'autoroute de contournement dans le Vallon de l'Aire jusqu'au point de la route de Base, en favorisant le bien-être des habitantes et habitants actuels et futurs ainsi que les corridors biologiques pour la faune.